

## **ASSEMBLEE GENERALE DU 29.11.2018**

### **Synthèse**

Mont-sur-Rolle, le 07.12.18

*Le jeudi 29 novembre 2018, la commune d'Henniez a accueilli la première assemblée générale de l'Association de Communes Vaudoises (AdCV) à se tenir dans le district de la Broye-Vully. A cette occasion, Mme la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux a présenté sa vision de l'avenir de la péréquation intercommunale dans notre Canton.*

27 communes (54 personnes) ont participé.

Cette assemblée a aussi été l'occasion d'adopter le budget 2019 de l'Association, lequel sera équilibré, et de traiter quelques sujets d'actualité récents en matière d'aménagement du territoire et de constructions scolaires.

### **Présentation de Mme la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux sur l'avenir de la péréquation intercommunale vaudoise**

Mme Métraux a présenté le sujet visé en titre. En premier lieu, elle a constaté que le système péréquatif vaudois actuel était à bout de souffle. Elle a ensuite présenté les principes techniques adoptés par le Conseil d'Etat et les buts à atteindre au travers de la réforme de la péréquation selon lui, tout en soulignant que ce dernier était ouvert à la discussion et que ces principes n'étaient pas « gravés dans le marbre ».

S'agissant de la suite des travaux, elle a mentionné le forum sur la péréquation intercommunale du 30 novembre 2018 ainsi que des négociations avec l'AdCV et l'UCV entre 2019 et 2021, l'objectif étant que la nouvelle péréquation puisse être validée par le Grand Conseil durant le premier trimestre 2022, afin que les budgets communaux 2023 soient établis sous son égide.

Elle a enfin donné les conclusions suivantes à sa présentation :

- La nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV) doit gagner en transparence, en stabilité et en équité.
- La péréquation indirecte (facture sociale, réforme policière) doit être clarifiée avant d'établir la NPIV.
- Cette NPIV devrait entrer en vigueur pour la confection du budget 2023.
- L'AdCV est appelée à jouer un rôle central dans la mise en place de ce nouveau dispositif.

*(Voir présentation sur le site Internet de l'AdCV)*

### **Budget 2019 de l'AdCV**

Avec un total des recettes qui s'élève à CHF 321'130.- et des charges pour CHF 320'480.-, le budget 2019 présente un solde légèrement positif de CHF 650.-.

Ce budget a été adopté par l'Assemblée.

*(Voir présentation sur le site Internet de l'AdCV)*

## **ZIZA (zones d'activités)**

Les Comités de l'AdCV et de l'UCV ont constaté que la nouvelle version de la Directive sur les ZIZA publiée après consultation à la fin de l'été n'était pas satisfaisante. Les deux associations ont donc décidé d'écrire au Conseil d'Etat afin de lui transmettre leurs remarques. Elles rencontreront Mme de Quattro et M. Leuba le 11 décembre prochain.

*(Voir présentation sur le site Internet de l'AdCV)*

## **Directives NORMAT (normalisation des données de l'aménagement du territoire)**

Il s'agit d'un sujet assez technique sur lequel le Comité de l'AdCV a consulté les communes membres. Globalement, la directive va dans le bon sens. Des questions de logiciels, d'interfaces et de financement de ces derniers se posent toutefois. Le Comité a également demandé à ce que la version définitive de la directive lui soit soumise, de nombreux chapitres du document qui nous a été présenté étant encore en cours de rédaction.

*(Voir présentation sur le site Internet de l'AdCV)*

## **Constructions scolaires : projet d'initiative parlementaire**

Constatant qu'au terme de près de six ans de négociations, il n'avait toujours pas été possible d'obtenir de résultat concret, l'AdCV et l'UCV ont décidé de préparer un projet d'initiative parlementaire.

En substance, cette initiative vise deux objectifs :

- Fixer clairement les compétences en matière de constructions scolaires et de planification de celles-ci.
- Etablir des critères univoques permettant de déterminer ce qui est la charge du Canton et ce qui est à la charge des communes dans ce domaine.

Ce projet d'initiative devrait normalement être déposé au Grand Conseil dans le courant de cet hiver.

*(Voir présentation sur le site Internet de l'AdCV)*

## **Prochaines AG**

Les dates des Assemblées générales 2019 ont été communiquées :

- 21 mars 2019 : Prangins
- 13 juin 2019 : Mex
- 19 septembre 2019 : Crans-près-Céligny
- 28 novembre 2019

Nous remercions vivement les communes qui se sont portées candidates pour nous recevoir. Les communes qui souhaiteraient se porter candidates pour accueillir l'AG de novembre peuvent se faire connaître au Secrétariat général de l'AdCV ([sg@adcv.ch](mailto:sg@adcv.ch)).

### **Divers et propositions de l'Assemblée**

En matière de police et de sécurité, Jean-Christophe de Mestral a communiqué trois informations à l'assemblée :

- Suite à l'entrée en vigueur d'une modification du code pénal vaudois le 1<sup>er</sup> novembre 2018, seule celui-ci s'applique désormais en matière d'interdiction de la mendicité. Les dispositions communales sont donc caduques et il n'est pas nécessaire d'abroger les règlements communaux en la matière.
- La ligne téléphonique (0800 88 44 00) visant à la prévention de la radicalisation est désormais ouverte.
- Le groupe de travail sur le financement de la facture policière a été constitué. L'AdCV y est représentée. Il devra rendre un rapport intermédiaire le 31.01.2020 et son rapport final fin 2020. Ces délais ont été fixés afin d'être coordonnés avec ceux de la mise en œuvre de la nouvelle prérequalification intercommunale vaudoise.

M. James Kappeler a décidé de prendre sa retraite et donner sa démission du Comité de l'AdCV pour le 31 décembre de cette année. Nous le remercions vivement pour son engagement sans faille en faveur de notre Association. Le Comité réfléchit à son remplacement, idéalement par un/e spécialiste des questions sociales qui pourrait aider notre Présidente dans ce domaine.

Quant à Mme Catherine Aebi, son travail au sein d'un greffe communal ne lui permet plus de conserver un taux d'activité à 40/50 % au sein de notre Association. C'est pourquoi le Comité a décidé de mettre un poste de secrétaire à 40 % au concours. Durant l'année 2019, Mme Aebi continuera toutefois de s'occuper de la comptabilité et de la facturation de l'AdCV.

Formations AdCV : certaines personnes n'étaient pas disponibles aux dates proposées en 2018. De nouvelles séances seront organisées en 2019, en fonction des inscriptions qui nous parviendront. Le premier cours sur la facture policière sera donné le 17 janvier. Il reste des places disponibles.

En fin de séance, Michel Buttin informe l'assemblée que c'est aujourd'hui même l'anniversaire de notre Présidente, Josephine Byrne Garelli. Au nom du Comité, il lui offre des fleurs et la remercie pour son engagement sans faille pour notre association. L'assemblée félicite notre Présidente par un tonnerre d'applaudissement.

### **Allocution de Monsieur le Syndic Yannick Escher.**

Après nous avoir brièvement présenté sa belle commune, Monsieur Yannick Escher, Syndic d'Henniez, a invité l'Assemblée à passer à la partie conviviale de la soirée.

Nous remercions chaleureusement la commune d'Henniez pour son hospitalité !

Contacts :

Josephine Byrne Garelli : 079 210 41 63